



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE
HOUILLES

—
SÉANCE DU 28 MAI 2024

DCM 24/058

ÉDUCATION - Attribution des subventions des classes de découvertes 2024

Le 28 mai 2024 à 19h08, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles.

(Convocation et affichage effectués le 22 mai 2024).

—
République française

Département
des Yvelines

Canton de Houilles

—
Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M. BATTISTINI Clément,
M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre,
M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère,
M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte,
M. DE CAMARET Gilles, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline,
M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge,
M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADDIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre,
M. HÉRAUD Christophe, M^{me} COLLET Jennifer, M. BERTRAND Romain,
M. GOUT Christophe, M^{me} PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick,
M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^{me} LABUS Ewa par M. MIQUEL Pierre
- M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine par M^{me} MARTINHO Sandrine
- M^{me} DUFOUR Florence par M^{me} CHATELLET Brigitte
- M^{me} GOUAR Saara par M. SEKKAI Hadji
- M. CADDIOT Laurent par M. FONTANA Alexandre
- M. SIMONIN Sébastien par M^{me} SIMONIN Elsa
- M^{me} MICHEL Fleur par M. CADIOU Patrick
- M. BOIVIN Claude par M^{me} BELALA Monika
- M^{me} DUPLA Marie-Chantal par M. HÉRAUD Christophe

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M^{me} COLLET Jennifer à 19h11 (a pris part à tous les votes)
- M^{me} COLLET Marina à 19h33 (a pris part à tous les votes)

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

- M. CADDIOT Laurent à 19h31 (n'a pas pris part à aucun vote)
- M. HÉRAUD Christophe entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M^{me} COLLET Jennifer entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M. BERTRAND Romain entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M. GOUT Christophe entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M^{me} PRIVAT Christine entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M. LECLERC Grégory entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M. CADIOU Patrick entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M^{me} BELALA Monika entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance

ABSENCE :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20240530-DCM24-058-DE
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 MAI 2024

VILLE DE
HOUILLES

—
DCM 24/058

DIRECTION DE LA RESTAURATION ET DE L'ÉDUCATION

—
Objet : Attribution des subventions des classes de découverte 2024

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu la délibération n°24/032 du Conseil municipal du 02 avril 2024 adoptant le budget primitif 2024 du budget principal,

Vu le tableau joint en annexe,

Considérant la volonté de la Ville d'accompagner les écoles élémentaires publiques de Houilles dans la mise en œuvre des classes de découverte, à raison de 10 euros par enfant, par nuit et dans la limite de 4 nuits par enfant,

Considérant les projets de classes de découverte portés à la connaissance de la Ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS,

Article 1^{er} : **AUTORISE** Monsieur le Maire à attribuer des subventions aux écoles conformément au tableau ci-dessous :

Bénéficiaire	Dates de la classe de découverte	Subvention
École Maurice Velter	29 avril au 02 mai 2024	2 100,00 € (deux-mille-cent euros)
École Félix Toussaint	17 au 19 juin 2024	1 420,00 € (mille-quatre-cent-vingt euros)
École Réveil Matin	05 au 07 juin 2024	2 080,00 € (deux-mille-quatre-vingts euros)
École Réveil Matin	29 au 31 mai 2024	1 740,00 € (mille-sept-cent-quarante euros)
École Réveil Matin	12 au 16 mars 2024	1 080,00 € (mille-quatre-vingts euros)
École Paul Bréjeat	02 au 05 avril 2024	1 350,00 € (mille-trois-cent-cinquante euros)

Article 2 : **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20240530-DCM24-058-DE
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

Article 3 : PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal
(Gestionnaire : SCOL, Nature : 65748, Service : SCOL)

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT
ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 30 mai 2024

Publication effectuée le : 30 mai 2024

Exécutoire ce jour : 30 mai 2024

Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,

Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20240530-DCM24-058-DE
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024